

EXPOSER A LA MAPRAA EN 2021

MAPRAA

CYCLE D'EXPOSITIONS INDIVIDUELLES

Chaque année, parmi les manifestations programmées à la MAPRAA, dix à douze artistes sont invités pour une exposition individuelle.

Ces expositions sont destinées aux artistes travaillant dans un des douze départements d' Auvergne Rhône-Alpes (*Ain – Allier – Ardèche – Cantal – Drôme – Isère – Loire – Haute-Loire – Puy de Dôme – Rhône – Savoie – Haute-Savoie*) et ayant peu ou pas montré leur travail en milieu professionnel.

Ils sont choisis par une commission avec vote. Il s'agit d'expositions d'une vingtaine de jours. Elles ont lieu séparément et simultanément chacune dans un des deux espaces-expo. MAPRAA (Rez-de-chaussée et 1^{er} niveau), 9 rue Paul Chenavard, Lyon 1^{er}. (centre ville)

Ces expositions sont ouvertes à tous, indistinctement adhérents ou non adhérents à la MAPRAA.

- **Adaptation de la programmation 2021**

Les quatre expositions (4 artistes) annulées pour contexte sanitaires en avril et juin 2020 sont reprogrammées en 2021. Huit exposants pourront donc être retenus.es cette année.

NOTE : *Dans le cadre de notre partenariat avec **Le Géant des Beaux-Arts**, et idem aux années précédentes, chaque artiste exposant recevra (quand adhérent MAPRAA) des bons d'achat de matériel d'une valeur de 200 € offert par Le Géant des Beaux-Arts, fournisseur de matériel pour artiste - www.geant-beaux-arts.fr*

Dossier de candidature avant la fin septembre 2020

Vous renseigner à : exposition@mapra-art.org

INFORMATION À FAIRE CIRCULER AUPRES DES ARTISTES

MAPRAA 9 rue Paul Chenavard 69001 Lyon tél. 04 78 29 53 13
www.platforme-mapra-art.org – mail : map@mapra-art.org